

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA D'AZEFFOUN
COMMUNE D'AIT-CHAFFA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
avec exigence de capacités minimales N°01/2026

NIF : N° 098815130124437

La Communale d'Ait-Chaffa, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération suivante:

Aménagement et revêtement en gazon synthétique d'une aire de jeux au village Idjarmenane

Les entreprises qualifiées, intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du service technique de la commune d'Ait-Chaffa contre paiement de la somme de **mille cinq cent dinars (1.500,00 DA)**.

Peuvent participer au présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales les entreprises :

- 1) ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine des travaux bâtiment-TCE comme activité principale de catégorie II et plus en cours de validité
- 2) Ayant réalisé des projets similaires justifiés par, au moins, deux (02) attestations de bonne exécution de projets similaires délivrées par un maître d'ouvrage public.

En application des dispositions de article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, les soumissions doivent être présentées en trois offres distinctes:

I-UN DOSSIER DE CANDIDATURE COMPORTANT :

- Une déclaration de candidature renseignée, signée, cachetée et datée, suivant le modèle joint au cahier des charges
- Une déclaration de probité; renseignée, signée, cachetée et datée, suivant le modèle joint au cahier des charges
- Le statut pour les sociétés.

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

A/capacité professionnelle: certificat de classification et qualification professionnel dans le domaine des travaux bâtiment comme activité principale catégorie II et plus et ayant réalisé au deux (02) projets similaires (Aire de jeux) justifier par attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage public.

B/capacité financiers : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années 2022, 2023, 2024 et références bancaire.

C/capacités techniques:

-moyens humains et matériels et références professionnelles.

II-) OFFRE TECHNIQUE COMPRENANT :

-Déclaration à souscrire renseignés, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.

- Cahier des charges, remplie, cacheté, datée et signé par le soumissionnaire portant en sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté. »

- Délais d'exécution et planning de réalisation du projet.

- remplir le mémoire technique justificatif suivant le modèle joint au cahier des charges

- les justifications du contenu de mémoire technique justificatif à savoir :

* moyens humains **affecté au projet** justifier par des diplôme, Attestation ou certificat de travail et mises à jours (CNAS) moins de trois mois.

*moyens matériels **affecté au projet** justifié par :

- Matériel fixe justifie par PV de constat d'un huissier de justice moins d'une année ou contrat de location notarié datant de moins d'une année

-Matériel roulant justifie par les cartes grises et assurances et control technique automobile en cours de validité ou contrat de location notarié datant moins d'une année accompagnées par les cartes grises et assurances et control technique automobile en cours de validité.

III-) OFFRE FINANCIERE COMPRENANT :

*La lettre de soumission renseignée, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire

*Le détail quantitatif estimatif de l'offre, dûment rempli, signé, cachetée et paraphe par le soumissionnaire

*Le bordereau des prix unitaires rempli, signé, cachetée et paraphe par le soumissionnaire

- **Documents justificatifs :** Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, **l'attributaire du marché public** doit fournir les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature dans un délai maximum de

dix (10) jours à compter de la date sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché:

En application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales

N°01/2026 : Aménagement et revêtement en gazon synthétique d'une aire de jeux au village

Idjarmenane

la durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales dans le BOMOP, la presse, le portail électronique les marchés publics et la presse électronique agréée

Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées le jour, correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres, auprès de service technique de la commune d'**Ait Chaffa**.

Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation qui coïncide avec la date d'ouverture des plis avant **09h30 heure**.

Si, le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis est effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres à **(10H00 mn)**. La séance d'ouverture des plis est publique et se tiendra au siège de la commune d'**Ait Chaffa**.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la réunion de la dite commission.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

AIT-CHAFFA, Le 16 MARS 2026
LE PRESIDENT DE L'A.P.C